

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 102

présenté par

M. Bapt, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (recettes et équilibre général)

ARTICLE 15

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 3 :

« 1° Après l'article L. 724-7, il est inséré un article ... (*le reste sans changement*) ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.